Monsieur le Président, Cher Monsieur Frechard, Chers amis Cyclos du VCV Cyclotourisme de Vernon,

Je fais suite à notre long et agréable entretien de ce lundi et tiens à vous remercier pour l’intérêt porté à mon organisation de séjours cyclos.

Je vous confirme donc volontiers tout ce qui suit au niveau de l'organisation de votre éventuel séjour cyclo en 2018.

Après examen de notre planning actuel de réservation et de nettoyage, il s’avère que je pourrais vous proposer deux périodes : - soit du lundi 7 mai à partir de 13 h 30 au vendredi 13 mai max. 18 h. (semaine de l’Ascension).

                                                                                                                                                                                                                                     - soit du mercredi 30 mai à partir de 13 h 30 au mardi 5 juin max. 18 h.

Le premier jour arrivée pour 13 h 30, accueil, installation, première rando «  découverte » de 50 à 75 kms.

Les autres jours randos au choix. Ravitos et plateaux repas pris pendant les randos, dans des endroits choisis en pleine nature, si météo défaillante on se met à l'abri***. Distance et parcours sont mis au point en étroite collaboration***, en fonction de l'état de forme et/ou de la météo et le principe "on s'attend" sera toujours de mise  dans l'esprit cyclo …Eventuellement, possibilité de scinder en 2 groupes avec, dans la mesure du possible, rendez-vous le midi y compris avec les éventuels non roulants…sachant que je compose toujours les parcours…et que je prends en charge les longs parcours…

Je peux vous proposer ces séjours aux conditions suivantes en ***pension complète all in***. :

- en gîtes : 349 €/pers. (de 18 à 20 participants MAXIMUM), 359 €/pers. (de MINIMUM 15 à 17 participants),

- en chambres d’hôtes : 379 €/pers. (de 5 à 8 participants MAXIMUM), 389 €/pers. (de MINIMUM 2 à 4 participants)

Les chambres d’hôtes ne seraient occupées qu’au-delà de 20 participants.

Pour que la convivialité du séjour soit optimale, il convient de limiter celui-ci en tous les cas à 28 personnes au maximum.

Le montant de participation comprend :

- les 6 nuitées en gîtes et chambres d’hôtes au besoin,

- les petits déjeuners énergétiques,

- les ravitos et boissons des randos, 1 le matin et 1 l'après-midi minimum,

- les plateaux repas du midi pris en route et les boissons accompagnant,

- les repas du soir qui se prennent dans le grand gîte, comprenant apéro, entrée, plat, fromage et dessert, café, et les boissons (eaux, sodas, vins, bières régionales)

- les boissons du "réconfort" à la rentrée des randos,

- un véhicule suiveur (avec les ravitos, boissons, matériel et, en cas d'éventuels pépins),

- un accompagnateur (moi-même),

- la possibilité de laver vos équipements,

- de vastes parkings clos,

- un local sécurisé pour vos petites reines,

- le nettoyage et la remise en ordre des gîtes.

Les repas sont concoctés essentiellement à base de produits du terroir par des artisans locaux (fermier, brasseur, boulanger, restaurateur-traiteur) soucieux des efforts que les participants fourniront…

***La taxe de séjour – 1 €/pers./nuit – n'est pas comprise*** dans le montant de participation.

Nous demandons un acompte de 30 % à la réservation et le paiement du solde maximum un mois avant le séjour, ainsi qu'une caution de 300 € en espèces à votre arrivée qui vous est ristournée si vous occupez les lieux en bon père de famille.

Au niveau de la région, nous sommes situés entre Namur et Dinant dans la Haute Meuse et dans la pittoresque vallée de la Molignée.

Sosoye est un petit village, ***un des plus beaux villages de Wallonie***, qui compte une centaine d'âmes et où règne une quiétude souvent surprenante.

Les gîtes sont situés à l'orée des bois.

Il est envisageable de trouver sans souci des fameux dénivelés  sur certains parcours même très courts et par conséquent, des portions très accidentées, qui peuvent constituer un vrai régal pour les amateurs de grimpée ... C'est ainsi qu'il sera possible d'emprunter des tronçons des ***classiques ardennaises dont certaines côtes célèbres***, avis aux amateurs!!!

Par contre et au besoin, ***une voie verte passe à 150 mètres des gîtes...et des parcours plus softs*** sont également envisageables, toujours en collaboration étroite !

Il est bien entendu que les non cyclos éventuels peuvent s'adonner à la marche sur des circuits très pittoresques et en majorité dans les bois...

Ils bénéficient des mêmes conditions de ravitos et autres.

La région s'intitule le pays des vallées de forteresses et de châteaux...ce qui garantit la découverte de notre riche patrimoine... et permet ***d'éventuelles visites*** ainsi que ***des dégustations***chez des artisans producteurs…

Et enfin, je me fais toujours un plaisir de partager le séjour et ***mes passions – le vélo et ma région*** – avec les participants de la première à la dernière minute...

J’espère avoir été le plus complet possible.

Si toutefois, vous souhaitiez un ou des éclaircissements ou un souhait plus précis, ***n’hésitez surtout pas à me recontacter***.

Pour terminer, je ne peux qu'inviter les membres de votre club à parcourir attentivement notre site [www.lescycloseriesrognac.be](http://www.lescycloseriesrognac.be/) ainsi que notre page facebook <https://www.facebook.com/Les-Cycloseries-Rognac-Demanet-630403833690033/>  ce qui leur permettra de se faire une idée assez précise de nos séjours et de l'ambiance dans laquelle ils se déroulent...

Ce serait un réel plaisir pour moi de pouvoir partager avec vous notre saine et commune passion sur les routes de notre belle région et à SOSOYE!

***En plus de la passion qui m'anime, j'y joindrai l'expérience*** acquise durant les ***HUIT*** ***premières saisons*** et les quelques ***69 séjours organisés*** qui ont permis à plus de ***1250 cyclos*** de vivre des moments inoubliables... alors, pourquoi pas au tour des cyclos du VCV Cyclotourisme de Vermon en 2018 !!!

Je vous laisse le temps de la réflexion entre membres du club.

Vous comprendrez néanmoins qu’il serait préférable pour une question de gestion de calendrier de me faire part de l’option de votre date d’ici le 20 décembre au plus tard et de me confirmer définitivement votre participation impérativement pour le 10 janvier afin de me permettre de libérer les dates pour d’éventuels autres clubs demandeurs … ou de vous établir votre contrat…

Bien cordialement,

Philippe

LA CLOSERIE ROGNAC  
Mr. Philippe Demanet  
+ 32 475 958 258  
[www.lacloserierognac.be](http://www.lacloserierognac.be/)

[www.lescyloseriesrognac.be](http://www.lescyloseriesrognac.be/)

------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------